

Frais du Plan d'Epargne Retraite Individuel assurantiel*	
Nom du contrat	NALO PER
Distributeur	NALO
Type de contrat	Contrat collectif à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et en unités de compte
Montant minimal de versement initial	1000 euros /500 euros en cas de transfert
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	8 € par an prélevés par le Gestionnaire sur les frais de gestion du contrat
Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,85% max
Support unités de compte	1,35% max
Gestion pilotée par horizon	+0% supplémentaire sur Frais UC
Gestion Déléguée	+ 0% supplémentaire sur Frais UC
Frais de gestion des fonds	
Gestion Déléguée/Gestion Horizon	
Fonds actions	0,30%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,00%
Fonds obligations	0,21%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,00%
Fonds Immobiliers	N/A
Dont taux de rétrocessions de commissions***	N/A
Fonds diversifiés	N/A
Dont taux de rétrocessions de commissions***	N/A
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	N/A
Frais proportionnels	N/A
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	0%
Frais d'arbitrage	0%
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1,00% (exo si transfert vers un contrat du Groupe) 0% à l'issue d'une période de 5 ans à compter du 1er versement ou lorsque le titulaire a liquidé sa pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse
Frais sur les versements de rente	1,50%
Frais de rachat	0%
Gestionnaire : APICIL Epargne Retraite Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 25 021 455, 50 € Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - RCS LYON 338 746 464. Siège Social : 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire	
NA : non applicable	
*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant	